



**ECA/SRO-CA
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA/
SUB-REGIONAL OFFICE FOR CENTRAL AFRICA**

**CEA/BUREAU AFRIQUE CENTRALE
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE/
BUREAU SOUS-REGIONAL POUR L'AFRIQUE CENTRALE**



Distr. : GENERAL

ECA/SRO-CA/AHEGM.CER/06/Inf.3

Décembre 2006

Original : Français

REUNION AD HOC D'EXPERTS SUR L'HARMONISATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITES DES ACTEURS DE
L'INTEGRATION EN AFRIQUE CENTRALE :

Harmonisation des instruments de coopération commerciale CEMAC - CEEAC

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Douala (Cameroun) ; 23 - 24 Janvier 2007

Introduction :

Cette réunion est la 2^{ème} du genre, suite à la signature en avril 2005 du mémorandum d'accord de coopération entre la CEMAC, la CEEAC et La CEA/BSR-AC. La première rencontre qui s'est tenue à Libreville en octobre 2005 a procédé à l'identification des domaines de coopération que sont : les infrastructures de transport, le commerce, le développement institutionnel, le suivi du NEPAD et la mise en œuvre des objectifs du millénaire. La coopération en matière d'infrastructures de transport a déjà été engagée avec l'adoption et le processus de mise en œuvre du PDCT-AC. La présente réunion est consacrée aux questions commerciales, notamment les normes régissant les échanges intra-communautaires.

Point 1 de l'ordre du jour : Cérémonie d'ouverture

- 1.1. Allocution du Directeur du Bureau sous régional pour l'Afrique centrale de la CEA.
- 1.2 Allocution du Secrétaire Exécutif ad intérim de la CEMAC
- 1.3 Allocution du Secrétaire Général de la CEEAC
- 1.4 Ouverture de la réunion

Point 2 de l'ordre du jour : Election du Bureau

La réunion sera présidée par la CEMAC

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

La réunion adoptera son ordre du jour et son programme de travail

Point 4 de l'ordre du jour : Examen des documents de travail sur l'harmonisation des instruments de coopération commerciale

4.1 Document de travail élaboré par la CEA/BSR-AC

La CEA/BSR-AC présentera un document traitant du contexte de la réunion, des enjeux et objectifs d'une harmonisation des politiques commerciales CEMAC-CEEAC, du champ d'application du processus d'harmonisation envisagé. Une analyse comparative sera faite pour mettre en exergue les similitudes et les différences des instruments mis en œuvre dans le cadre des deux communautés. Une méthodologie et un calendrier d'harmonisation seront proposés.

4.2 Document du Secrétariat Exécutif de la CEMAC

Le Secrétariat Exécutif de la CEMAC présentera un document sur la problématique posée, le champ d'action du processus d'harmonisation, la méthodologie, le calendrier et sur tout autre aspect de la question.

4.3 Document du Secrétariat Général de la CEEAC

Le Secrétariat Général de la CEEAC présentera un document sur la problématique posée, le champ d'action du processus d'harmonisation, la méthodologie, le calendrier et sur tout autre aspect de la question.

5. Point 5 de l'ordre du jour : Ebauche d'un programme pluri-annuel de coopération BSR-AC/CEA - CEMAC - CEEAC

Le BSR-AC/CEA présentera un document sur l'approche 'programme pluri-annuel' que la CEA veut mettre en place pour un renforcement de la coopération sous-régionale, une meilleure assistance aux CERs de la sous-région et l'accélération du processus d'intégration régionale. L'objectif de cette approche est de définir ensemble avec les CERs les domaines prioritaires dans lesquels l'action de la CEA devrait être centrée sur le moyen terme (deux à trois ans), pour les besoins d'une meilleure prévisibilité/programmation. Le BSR-AC/CEA fera des suggestions en plus des activités et projets en cours. Un mécanisme d'exécution et de suivi sera mis en place une fois le programme adopté.

6. Point 6 de l'ordre du jour : Adoption du rapport et clôture de la réunion

Un projet de rapport portant synthèse des débats et recommandations sera soumis à la réunion pour examen et adoption.